

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 114

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Novembre 1971

« Regrouper » et les dictionnaires Robert

« Regrouper » signifie, bien évidemment : grouper à nouveau. Exemple : un officier regroupe ses soldats dispersés.

Or, on se met aujourd'hui, particulièrement en France, à utiliser ce verbe dans le sens de grouper, réunir, rassembler (c'est la même erreur que commettent les Parisiens en disant « rentrer » pour entrer). Voici un exemple tiré d'un article du correspondant à Paris d'un quotidien romand : « Grève particulière cependant, puisque seuls 2000 conducteurs environ, en majorité *regroupés* dans un syndicat autonome, la font. »

Si l'on consulte le grand dictionnaire Robert (1951-1964), on constate que cette fâcheuse déviation de sens du mot « regrouper » n'y est pas mentionnée.

Mais le Petit Robert (1967) l'enregistre, sans commentaire, comme second sens. L'erreur est donc entérinée.

Le Supplément du grand Robert (1970) ne mentionne pas ce second sens !

Mais le Mini-Robert (ou « Dictionnaire du français primordial », 1971) enregistre à son tour le deuxième « regrouper »...

On voit que la « doctrine » de la maison Robert manque singulièrement de cohérence. Il est en outre extrêmement regrettable que, dans certains de ses ouvrages, elle croie devoir donner droit de cité à un néologisme non seulement inutile, mais équivoque : on ne peut pas toujours savoir, en effet, si le scripteur, en écrivant « regrouper », a voulu dire rassembler, ou grouper à nouveau. Et l'on voit mal ce qu'une telle équivoque vient faire dans le « français primordial ». Ce qui est primordial, en français, c'est d'être clair.

Respectivement

A propos du nouveau commissaire fédéral à la stabilisation de la construction, un correspondant de Berne écrivait : « Il se pourrait qu'en ce domaine, de puissants intérêts régionaux tiennent la dragée haute à l'administration fédérale, *respectivement* à son préposé. »

Ainsi placé, cet adverbe est comme une traduction littérale de l'allemand *beziehungsweise*. On peut en général le remplacer soit par « et », soit par « ou » ; dans le cas ci-dessus, on pouvait aussi écrire : ... plus particulièrement à son préposé.

En français, « respectivement » se place avant l'énumération. Exemple : les partis libéral et radical ont obtenu respectivement 15 % et 20 % des suffrages.

Mais il y a germanisme si l'on écrit : .. ont obtenu 15 %, *respectivement* 20 % des suffrages.

Toujours les « sites »

L'anglicisme *site* (au sens d'emplacement, pour fusées par exemple) est déjà passé des journaux aux publications spécialisées. Ainsi, dans le Bulletin No 4/1971 de la Société de banque suisse (en français : Société suisse de banque), il revient à trois reprises dans un article sur « Les perspectives de l'économie électrique suisse » (en français : l'économie suisse de l'électricité) :

— Une société a « sollicité un *droit de site* auprès du Département fédéral (...) pour la construction d'une centrale nucléaire ».

— « L'autorisation d'utiliser le *site* en question a été sollicitée » par les F. M. B.

— De nouveaux délais s'écouleraient « s'il fallait chercher un autre *site* pour cette nouvelle centrale ».

A propos d'*intervenir* pour *survenir*, cette jolie perle d'*Associated Press* dans un communiqué concernant Mao et Lin-piao : « Leur absence, qui *intervient* au moment où le *Quotidien du peuple* cesse de publier leurs photos, pourrait annoncer un important remaniement politique. »
Une absence qui intervient... « Faut l' faire ! »